

Jeudi 18 octobre 2012

L'édition annuelle du *Business & Legal Forum | Forum des affaires et du droit* a pour objectif de rassembler les leaders représentant le monde des affaires, du droit, des pouvoirs publics, des intellectuels, afin de donner de nouveaux points de vue sur les enjeux clés liant développement économique et les questions de régulation, de réglementation et de gouvernance.

Chaque rencontre annuelle du *Business & Legal Forum | Forum des affaires et du droit* est l'occasion de créer et de renforcer un réseau de femmes et d'hommes de bonne volonté, désireux renforcer l'influence d'une approche transversale sur les questions liant les mondes des affaires et du droit, soucieux de contribuer à l'élaboration de mesures novatrices et d'actions concrètes pour encourager un développement éthique et performant.



## Intervenants

*"Progresser est avant tout une affaire de rencontres."*

Ils sont intervenus au Business & Legal Forum, démontrant l'intérêt et l'importance d'une rencontre interprofessionnelle de haut niveau. Vecteur d'organisation du modèle économique et des relations d'affaires, le droit est un outil universel. Le Business & Legal Forum facilite le dialogue entre juristes et non juristes, monde de l'entreprise, parties prenantes de l'économie et pouvoirs publics pour une économie performante et éthique.



**Yves Boissonnat** est l'associé fondateur de « Boissonnat Partners ». Fort d'une expérience de plus de 20 ans au sein de prestigieuses firmes internationales de recrutement (Michael Page, Ray & Berndtson, puis Boyden), Yves conseille ses clients tant dans le cadre de missions de recrutement que dans l'évaluation des cadres et de dirigeants. Ses domaines de prédilection sont le juridique (entreprises et avocats) et le financier (entreprises et institutions financières). Boissonnat Partners compte parmi ses clients des cabinets d'avocats d'affaires internationaux, de grandes institutions financières, des fonds d'investissement, des directions générales de grands groupes et de sociétés à contrôle familial.

### **Thème : «A vos marques : Personal Branding & Corporate Branding, échange de bons procédés ?»**

Quels sont les interactions entre *Personal Branding* (marque personnelle) et *Corporate Branding* (marque de l'entreprise / du cabinet) ? Qui fait qui ? Qui sert qui ? Quelles opportunités et quels risques ?

Les marques personnelles servent-elles toujours la marque collective ? La marque collective sert-elle toujours les marques personnelles ? Comment gérer le juste équilibre entre individualisme et collectif ? Comment faire en sorte que les deux types de marque se renforcent mutuellement sans rentrer en conflit ?

Si l'intérêt d'une marque *Corporate* prestigieuse et forte semble assez évident à tous, l'intérêt du développement des marques individuelles en son sein peut présenter l'avantage indéniable de la renforcer, d'offrir au collectif une visibilité sur les talents de chacun (KM, intelligence collective) pour plus de partage et plus d'innovation.